

Yonne → Actualités

IMPÔTS ■ La direction des finances publiques dresse un premier bilan du passage au prélèvement à la source

Mission accomplie pour l'administration

Retour sur le premier mois de l'application du prélèvement à la source dans l'Yonne avec la direction départementale des finances publiques.

Nora Gutting
nora.gutting@centrefrance.com

Avec l'entrée dans le mois de février, la direction départementale des finances publiques de l'Yonne a bouclé un premier cycle du prélèvement à la source de l'impôt. Retraites, salaires, pensions alimentaires, droits d'auteur... Qu'il ait un collecteur identifié (comme une entreprise) ou non (pour les indépendants), tous les revenus ont été passés au crible de l'administration.

Et, que ce soit dans l'Yonne ou au niveau national, « on peut considérer que la mission est réussie », résume Dominique Augier, directeur adjoint de la DDFIP 89.

Davantage de visites de contribuables

L'administration icaunaise a noté un afflux important de questions des contribuables (plus 30 % à 40 % de visites physiques



DÉCLARATION. Prochain rendez-vous avec l'administration pour tous les contribuables : le printemps, avec la déclaration des revenus « entre mai et juin, pour un paiement ou un remboursement en août et septembre ». ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

sur les trois premières semaines de janvier).

Cependant, les services des ressources humaines « n'ont pas été submergés », selon les retours d'expérience reçus à Bercy. « Une fois l'effort informatique effectué par les

tiers collecteurs, c'est plutôt simple », note Dominique Augier.

Un premier mois « sans bug » qui n'empêche pas de rester vigilant, surtout pour les bénéficiaires de crédits d'impôts. « Un acompte de 60 % a été

versé mi-janvier, rappelle Nathalie Leroy, correspondante du prélèvement à la source dans l'Yonne. Il est calculé sur la base de 2017 donc il y a un décalage avec la situation en 2018 qui ne sera réglé qu'avec la déclaration de revenus

de 2019. » Près de 40.500 bénéficiaires sont concernés dans le département, pour environ 19 millions d'euros versés.

Tous les contribuables ont rendez-vous avec les finances publiques au printemps, pour la déclara-

tion de revenus. « Entre mai et juin, pour un paiement ou un remboursement en août et septembre. » Sauf s'ils estiment avoir besoin d'effectuer des modifications avant.

Déclarer en ligne les changements

« Une maman qui avait pris un emploi à temps partiel pour s'occuper des enfants et qui accepte un CDI après avoir trouvé une super nounou peut demander à ce que son taux soit adapté à ces changements pour éviter le rattrapage après la déclaration annuelle », détaille Nathalie Leroy.

« La non-proportionnalité de l'impôt par rapport au revenu fait qu'on peut avoir besoin de moduler le taux, à la hausse ou à la baisse, explique Dominique Augier. Ça se fait en ligne, à n'importe quel moment voire plusieurs fois dans l'année. Et nous nous engageons à ce que ce soit pris en compte sous deux mois. » ■

➔ **Contact.** Renseignements au 0.809.401.401, le numéro gratuit spécial sur le prélèvement la source.

EN BREF

PRÉCISION ■ Grand débat à Auxerre

Contrairement à ce qui a été annoncé, par erreur, dans notre édition d'hier, les « mercredis du grand débat » organisés par l'association S'engager pour l'Auxerrois se dérouleront à 19 heures (et non pas à 21 heures) à la maison de quartier Rive-droite, à Auxerre. Premier débat dès demain, mercredi 6 février. Puis suivront trois autres dates : les mercredis 13 février, 6 et 13 mars. Même lieu, même heure. ■

■ Grand débat à Joigny et Theil-sur-Vanne, aujourd'hui

Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier, dans le programme des réunions du grand débat. Celui organisé aujourd'hui, de 14 h 30 à 17 h 30, à la salle des Champs-Blancs, se déroule à Joigny et non à Tonnerre. Par ailleurs, Theil-sur-Vanne accueille également une réunion organisée par l'association des maires ruraux, ce mardi après-midi, à 14 heures, à la salle des fêtes. ■

SOCIAL ■ Grève et manifestation ce mardi au sein des Finances publiques

Les organisations syndicales de la Direction générale des finances publiques (Solidaires, CGT et FO) appellent ce mardi « à la grève, à la manifestation et à une action spécifique de 8 h 30 à 10 h 30, devant le centre des finances publiques rue des Moreaux, à Auxerre ». Protestation notamment contre l'annonce de 16 suppressions d'emplois (notre édition du 23 janvier 2019) dans l'Yonne, le personnel gréviste de la DDFIP annonce qu'il rejoindra la Maison des syndicats dans la matinée. ■

■ Mobilisation des personnels accompagnant des élèves handicapés

L'intersyndicale de l'Éducation nationale (FSU, UNSA, FO et SUD) lance un appel à mobilisation des personnels accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), dans la cour de l'Inspection académique, ce mercredi 6 février, à 14 heures. Ils souhaitent protester contre la « précarité » de ces emplois. ■

ASSOCIATION ■ France Palestine solidarité

L'association France Palestine solidarité tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 16 février, à 10 h 30, salle Anna (maison Paul-Bert à Auxerre ; 3, rue Bénard). ■

ENSEIGNEMENT ■ Concours interacadémique Entreprise à la Une Deux équipes de l'Yonne à l'honneur



PRIMÉS. À gauche : les élèves de l'UPE2A du lycée Fourier d'Auxerre. À droite : l'équipe du lycée Louis-Davier de Joigny.

Lorsqu'il leur a été proposé de participer au concours Entreprise à la Une, les jeunes de l'Unité pédagogiques pour élèves allophones arrivants du lycée Fourier d'Auxerre ont eu une réaction unanime.

« On a dit : "C'est impossible pour nous" », témoignait Abdoulaziz, hier. Le jeune homme se trouvait au rectorat, à Dijon, où il s'était rendu avec cinq camarades. Parmi des dizaines de collégiens, lycéens et étudiants, ils ont eu la

surprise d'être appelés deux fois pour recevoir un prix.

Deux établissements, trois prix

965 jeunes issus de 40 établissements des académies de Dijon et de Besançon ont participé cette année au concours Entreprise à la Une, soutenu notamment par la Fondation Varenne et le groupe Centre France représenté par *L'Yonne républicaine* et le *Journal du Centre*. Il

était proposé aux élèves de se muer en apprentis journalistes et de soumettre au jury un article de presse sur une entreprise de leur choix.

Hier, à Dijon, 17 prix ont été remis, dont trois à des représentants de l'Yonne. Abdoulaziz et ses camarades du lycée Fourier, passionnés par leur rencontre avec Gérard Geste, ferronnier à Saint-Georges-sur-Baulche, ont obtenu le prix de la photo d'infor-

mation et le prix spécifique MGEN.

Le prix départemental Yonne est, quant à lui, revenu à une équipe de la première bac pro gestion administration du lycée Louis-Davier, de Joigny, pour un reportage sur l'entreprise Locaboat Holidays. Quentin, Maelys et les autres ont trouvé « enrichissante » une expérience qui leur a notamment permis « de prendre confiance » en eux-mêmes. ■